

**Département de Seine et
Marne**

**Arrondissement de
Fontainebleau**

**Communauté
de Communes du Pays de
Nemours**

N°2023-38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres :		
Afférents :	Présents :	Qui ont pris part au vote :
49	27	43

Vote
Prend Acte :
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation :

30/06/2023

Date d'affichage :

19/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Nemours s'est réuni à l'Espace Saint-Gobain de Bagneaux sur Loing, sous la présidence de Madame Valérie LACROUTE, Présidente, en session ordinaire.

Présents : (27)

AMPONVILLE : Monsieur François-Xavier DUPERAT (1)

BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET (1)

BOULANCOURT : Monsieur Eric JAIRE (1)

BURCY : Madame Marinette MESSIAS représentant Monsieur Philippe CHALMETTE (1)

BUTHIERS : Monsieur Christophe CHAMOREAU (1)

CHATENOY : Monsieur Denis CELADON (1)

CHEVRAINVILLIERS : Madame Annie VERHUST représentant Monsieur Benoît OUDIN (1)

DARVAULT : Monsieur Fabrice JEULIN (1)

FAY LES NEMOURS : Monsieur Christian PEUTOT (1)

GUERCHEVILLE : Monsieur Gilles AUGÉ (1)

MONCOURT-FROMONVILLE : Monsieur Maxime LABELLE, Monsieur Daniel MARTINEZ (2)

NEMOURS : Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY, Monsieur Bernard COZIC, Madame Annie DURIEUX, Madame Elodie LABE, Madame Valérie LACROUTE, Madame Florence MARCANDELLA, Madame Paule QUINTON, Monsieur Philippe ROUX, Monsieur Aboudou ZAABAY (9)

ORMESSON : Monsieur Alain POURSIN (1)

RUMONT : Monsieur Mehdi REZGALLAH (1)

SAINT PIERRE LES NEMOURS : Monsieur Eric DALMAYRAC, Monsieur Bruno LANDAIS, Madame Elisabeth SARTORI (3)

VILLIERS SOUS GREZ : Monsieur Thierry MASSON (1)

Pouvoirs : (16)

Madame Emmanuelle BERCIS donne pouvoir à Monsieur Christian PEUTOT

Monsieur François ROISNEAU donne pouvoir à Monsieur Eric JAIRE

Madame Véronique GABORIT donne pouvoir à Monsieur Christophe CHAMOREAU

Monsieur Jacques BEDOSSA donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET

Monsieur Vincent MEVEL donne pouvoir à Monsieur Denis CELADON

Monsieur Olivier MAUXION donne pouvoir à Madame Valérie LACROUTE

Monsieur Ziraute BOUHENNICHA donne pouvoir à Monsieur Bernard COZIC

Monsieur Daniel HELFRICH donne pouvoir à Monsieur Philippe ROUX

Monsieur Gilles KINDERF donne pouvoir à Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY

Monsieur Nicolas PAOLILLO donne pouvoir à Madame Elodie LABE

Madame Anne-Isabelle PAROISSIEN donne pouvoir à Madame Paule QUINTON

Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR donne pouvoir à Madame Annie DURIEUX

Madame Charlotte VAILLOT donne pouvoir à Madame Florence MARCANDELLA

Madame Sophie BORDAT donne pouvoir à Madame Elisabeth SARTORI

Monsieur Sébastien DETEIX donne pouvoir à Monsieur Eric DALMAYRAC

Madame Cendrine REDONDO donne pouvoir à Monsieur Bruno LANDAIS

Absents et excusés : (6)

Mesdames Anne-Marie MARCHAND et Dominique HERBLINE, Messieurs Jean-Luc RACINET, Christian BRUNET, Jean-Luc MATEO-SANS et Volkan ALGUL.

Formant la majorité des membres.

OBJET : EPIC DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NEMOURS – DESIGNATION DES MEMBRES DES COLLEGES DU COMITE DE DIRECTION

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Communautaire, Madame Annie DURIEUX a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 février 2022 par laquelle le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Nemours a désigné les membres des collèges du Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme communautaire, dont la composition mixte est la suivante :

- Le collège des délégués communautaires, qui doit nécessairement détenir la majorité des sièges au sein du Comité de Direction (7 titulaires et 7 suppléants)
- les statuts fixent ensuite librement le ou les autres catégories de membres, et il est proposé deux autres collèges :
 - le collège des représentants locaux des acteurs et professionnels du secteur du tourisme (3 titulaires et 3 suppléants)
 - Le collège des personnes qualifiées (3 titulaires et 3 suppléants)

Considérant qu'il convient de remplacer Madame Marie-Pierre BOUTIN, membre titulaire du collège des représentants locaux des acteurs et professionnels du secteur du tourisme, du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Sur proposition de Madame la Présidente,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

DESIGNE Monsieur Jean-Luc RIEU, en tant que membre titulaire du collège des représentants locaux des acteurs et professionnels du secteur du tourisme, du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

DESIGNE Madame Margot KOCH, en tant que membre suppléante de Monsieur Jean-Luc RIEU au collège des représentants locaux des acteurs et professionnels du secteur du tourisme, du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Fontainebleau.

Fait et délibéré en séance le 6 juillet 2023, et ont signé la liste d'émargement, les membres présents.



La Présidente,
Valérie LACROUTE